

# PLUi de Wattignies : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 20 mai 2026

**Le document d'urbanisme en vigueur à Wattignies (Nord) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 20 mai 2026. Il délimite 52 zones, dont 39 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 20 mai 2026.**

- Le PLUi de Wattignies s'applique dans sa version du 20 mai 2026.
- Il délimite 52 zones : 39 urbaines (U), 0 à urbaniser (AU), 8 agricoles (A) et 5 naturelles (N).
- Sur les 551 communes du Nord dont nous publions le document, Wattignies occupe le rang 237 par le nombre de zones délimitées : 5 zones de plus que la médiane du département (47 zones).
- 240 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Wattignies depuis 2013, pour 1 182 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Le fichier publié au Géoportail n'est pas le règlement écrit : aucun extrait lu — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

## Le zonage en chiffres

|                        |          |
|------------------------|----------|
| Zones délimitées       | 52 zones |
| Zones urbaines (U)     | 39 zones |
| Zones à urbaniser (AU) | 0 zone   |
| Zones agricoles (A)    | 8 zones  |
| Zones naturelles (N)   | 5 zones  |

## Le document en vigueur

|                           |                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|---------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Document en vigueur       | Plan local d'urbanisme intercommunal                                                                                                                                                                                                                              |
| Document                  | PLUI METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE                                                                                                                                                                                                                                |
| Version du                | 20 mai 2026                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Partition GPU             | DU_200093201                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Règlement officiel (PDF)  | <a href="https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_200093201/8324918798aef61798eb3de5f3c1818/200093201_reglement_20260520.pdf">https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_200093201/8324918798aef61798eb3de5f3c1818/200093201_reglement_20260520.pdf</a> |
| Ce que nous avons pu lire | Le fichier publié au Géoportail n'est pas le règlement écrit : aucun extrait lu                                                                                                                                                                                   |

## Les risques naturels et technologiques à Wattignies

|                                                       |                                                                                                                                       |
|-------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Dernière décision au Journal officiel                 | État de catastrophe naturelle reconnu                                                                                                 |
| Phénomène naturel                                     | Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols                                        |
| Publié au Journal officiel le                         | 14 mai 2026                                                                                                                           |
| Déclaration du sinistre à l'assureur, au plus tard le | 13 juin 2026                                                                                                                          |
| Motivation de la décision                             | L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données et des critères géotechniques                                    |
| L'arrêté sur Légifrance                               | <a href="https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000054100685">https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000054100685</a> |

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLUi, PLU, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.ign.fr/nord/wattignies-59040>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère officiel. Elles sont mises à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

## PLUi de Wattignies : zonage, règlement et permis de construire (suite)

|                                                    |                                                         |
|----------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| Risques majeurs recensés                           | Inondation, Mouvement de terrain, Séisme,               |
| Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle  | Transport de marchandises dangereuses, Engins de guerre |
| Dernier événement reconnu, commencé le             | 12 reconnaissances<br>1er janvier 2025                  |
| Péril de la dernière reconnaissance                | Sécheresse                                              |
| Plans de prévention des risques naturels approuvés | 1 plan                                                  |
| Risques couverts par ces plans                     | Mouvement de terrain                                    |
| Potentiel radon                                    | Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles       |
| Base GASPAREX extraite le                          | 21 septembre 2026                                       |

## La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

UCO2.1.1, UCO3.1, UE, UEP, UEP.1, UGE1.1.1, UGE3.1, UGE4.1, UGE4.2, UGE6.1, UGE7.1, UGE8.1, UOP10, UOP15, UP, USE4.2, USN

## Situation administrative

|                  |                               |
|------------------|-------------------------------|
| Code INSEE       | 59648                         |
| Code postal      | 59139                         |
| Intercommunalité | Métropole Européenne de Lille |
| Département      | Nord                          |
| Région           | Hauts-de-France               |

## L'évolution du zonage

|                                      |          |
|--------------------------------------|----------|
| Zones délimitées — 30 septembre 2026 | 52 zones |
| Zones délimitées — 28 septembre 2026 | 52 zones |
| Zones délimitées — 2 septembre 2026  | 52 zones |

## L'urbanisme dans les communes voisines

|                              |           |
|------------------------------|-----------|
| Templemars (2,2 km)          | 30 zones  |
| Emmerin (2,4 km)             | 39 zones  |
| Noyelles-lès-Seclin (2,4 km) | 18 zones  |
| Faches-Thumesnil (2,5 km)    | 58 zones  |
| Loos (2,7 km)                | 76 zones  |
| Vendeville (3,3 km)          | 21 zones  |
| Houplin-Ancoisne (3,7 km)    | 34 zones  |
| Haubourdin (3,8 km)          | 97 zones  |
| Ronchin (4,3 km)             | 51 zones  |
| Seclin (4,6 km)              | 65 zones  |
| Lille (5,0 km)               | 220 zones |
| Lesquin (5,3 km)             | 70 zones  |
| Sequedin (5,6 km)            | 60 zones  |
| Santes (5,8 km)              | 82 zones  |
| Lezennes (6,1 km)            | 41 zones  |

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/59-nord/wattignies-59648>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

## PLUi de Wattignies : zonage, règlement et permis de construire (suite)

|                                   |                 |
|-----------------------------------|-----------------|
| Hallennes-lez-Haubourdin (6,6 km) | <b>62 zones</b> |
| Fretin (6,8 km)                   | <b>74 zones</b> |
| Englos (7,4 km)                   | <b>36 zones</b> |

---

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/59-nord/wattignies-59648>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.